

## La procédure de visa étudiant pour le Royaume Uni

---

### FAQ

Le 1er janvier 2021, le gouvernement britannique a annoncé un nouveau régime migratoire impliquant de nouvelles règles pour obtenir un visa.

Les étudiants français désireux d'étudier au Royaume-Uni à **partir du 1er janvier 2021** pourront demander un visa sous certaines conditions.

#### 1. Qui peut bénéficier d'un visa étudiant au Royaume-Uni ?

Tout étudiant français peut demander un visa si :

- Il est âgé de 16 ans ou plus ;
- Il a été accepté dans un établissement d'enseignement agréé ;
- Il est en capacité de financer ses études ;
- Il est en mesure de lire, parler, écrire et comprendre l'anglais ;
- Il a l'accord de ses parents pour déposer sa demande de visa, s'il est mineur.

Les **"short-term students"** (pour un séjour d'études de 6 mois maximum) sont exclus de l'obligation de visa.

#### 2. Quel cours puis-je suivre ?

L'étudiant devra prouver, via la Confirmation of Acceptance for Studies (CAS), qu'il a été admis au sein d'un établissement d'enseignement proposant notamment un cursus à temps plein avec un grade RQF de niveau 6 ou supérieur, dispensé dans le cadre d'un échange.

Référentiel :

Level 1	GCSE (grades D-G or 3-1)
Level 2	GCSE (grades A*-C or 9-4)
Level 3	A level
Level 4	Year 1 of a 3 year Bachelor's degree, Higher National Certificate (HNC)
Level 5	Year 2 of a 3 year Bachelor's degree, Higher National Diploma (HND), Foundation degree
Level 6	Bachelor's degree
Level 7	Postgraduate, Master's degree
Level 8	Doctorate

### 3. De quels éléments ai-je besoin pour la procédure d'instruction ?

Preuves financières (frais de subsistance pour le séjour ; rappel : pas de frais d'inscription dans le cadre d'un programme d'échange) et connaissance de l'anglais (examen Secure English Language Test), niveau B2 minimum pour le niveau Licence.

### 4. Où et quand puis-je déposer ma demande ?

Je peux déposer ma demande de visa 6 mois avant le début de mes études, la procédure prend 3 semaines.

Documents nécessaires :

- Passeport en cours de validité
- La **Confirmation of Acceptance for Studies (CAS)** (numéro CAS obtenu par email)
- Un document attestant de l'accord des deux parents ou du tuteur légal si **l'étudiant est mineur**, avec un certificat de naissance pour attester du nom des parents
- Pour les étudiants doctoraux, il sera dans certains cas nécessaire d'obtenir un certificat ATAS
- Un **test pour la tuberculose**, si l'étudiant réside dans l'un des pays suivants

Pour plus de précisions, voir [ici](#).

**La candidature se fait ici** : <https://www.gov.uk/apply-to-come-to-the-uk>

Le coût pour une demande de visa étudiant est de **£348**, auquel il faut ajouter la cotisation santé.

Prise de rendez-vous dans un Centre de Visa : <https://www.gov.uk/find-a-visa-application-centre>

### 5. Que faire une fois ma demande acceptée ?

Niveau Licence, le visa est valable 5 ans.

Niveau Master (et au-delà) : pas de limite de temps.

Une fois que ma demande de visa est approuvée, j'obtiens mon permis de résidence biométrique, ou un document en ligne, sur l'application « UK Immigration : ID Check », attestant de mon statut.

*NB : Mise à jour le 8 avril 2021.*